

2025



FORMULAIRE SIMPLIFIE DES INCIDENCES NATURA 2000
OPERATION D'AMENAGEMENT DU SECTEUR DE FRAÏSSE
COMMUNE DE CAPESTANG (34)

Pour le compte de :



NATURALIA ENVIRONNEMENT SASU
AGENCE DE MONTPELLIER
10bis rue du Mas de la Treille
34670 Baillargues

 **naturalia**
INGÉNIERIE EN ÉCOLOGIE
www.naturalia-environnement.fr

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES D'UN PROJET SUR LES SITES NATURA 2000
À L'ATTENTION DES MAÎTRES D'OUVRAGE**



Ce formulaire permet de répondre à la question suivante : le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 et quelle est l'importance de cette incidence ?

Il fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure, sans réaliser une étude approfondie, à l'absence d'incidence significative sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000.

Attention : en cas de doute sur l'importance des incidences du projet, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

*Le formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé n'est pas connu.*

*Ce document permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise si le dossier est complet ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Il concerne tout type de projet : travaux, aménagements, manifestation, intervention en milieu naturel.

Intitulé du projet : OPERATION D'AMENAGEMENT DU SECTEUR DE FRAÏSSE

Coordonnées du porteur de projet :

Maître d'ouvrage : Commune de CAPESTANG

Nom et prénom de la personne référente : POLARD Pierre, Maire

Commune et département : CAPESTANG, HÉRAULT

Adresse : Mairie, Place Danton Cabrol, 34310 CAPESTANG

Téléphone : 04.67.49.85.95

Email : mairie@ville-capestang.fr

1 Description du projet

Joindre si nécessaire, une description détaillée du projet sur papier libre.

Nature du projet

Type d'aménagement ou de manifestation envisagé (exemples : constructions, manifestation sportive, défrichements, etc.) :

La mairie de Capestang souhaite réaliser une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur la commune de Capestang dans l'Hérault (34). Couvrant une superficie d'environ 6,4 hectares, elle se positionne au lieu-dit « Les Cagnes ». Elle s'inscrit en continuité Sud-Est du village et en accroche Sud de la route départementale n°11 qui présente un accès en attente. Cette opération doit permettre la création d'un quartier d'habitat d'environ 100 logements (85 logements individuels et 15 logements collectifs), comportant des coulées vertes et des cheminements doux. Sur son extrémité Sud, elle doit créer un îlot dédié aux activités agricoles et artisanales compatibles avec les secteurs d'habitat existant et futur. Sur une partie Est, la ZAC doit créer un équipement innovant regroupant une maison du paysage, une halle de vente et de restauration.

Localisation

(Département, commune, lieu-dit) :

Hérault, Capestang (34), les Cagnes

Étendue du projet

Les incidences d'un projet sur les habitats naturels et les espèces peuvent être plus ou moins étendues. Il faut tenir compte de :

1. la zone d'implantation du projet

Définir les emprises au sol temporaires et permanentes de l'implantation du projet en précisant les surfaces et/ou la longueur :

Les emprises temporaires et permanentes de l'implantation du projet correspondent au périmètre de la ZAC, qui couvre une superficie d'environ 6,4 ha.

Pour les manifestations, préciser en plus le nombre de personnes attendues (participants et spectateurs) :

2. les travaux connexes

Définir les aménagements connexes (exemples : voiries et réseaux, parking, zone de stockage, débroussaillage etc.) :

Lors du démarrage des travaux, le terrain sera nettoyé. L'excédent de terre sera évacué et non stocké sur site.

Les travaux de la ZAC requièrent une phase de viabilisation avec la création : de voiries dont la desserte principale se raccorde à des voies existantes ; d'espaces publics ; d'un espace de rétention et de cheminements doux, qui se connecteront au maillage existant. La réalisation de la ZAC s'accompagne également des travaux suivants :

- Le renforcement de la station de relevage existante.
- La création de deux postes de transformation électrique.
- La dépose d'une ligne HTA au droit de l'emprise du projet, qui sera enterrée.

Dans un second temps, sera réalisé l'aménagement des lots avec la réalisation des habitations, des activités artisanales et agricoles, et de l'équipement regroupant maison du paysage, halle de vente et restauration.

3. la zone d'influence plus large

Pour définir la zone sur laquelle le projet peut avoir une influence plus large, préciser s'il y a :

☐ rejets en milieu aquatique

☐ pollutions

☒ poussières

Oui, lors des travaux.

☒ bruits

Oui, lors des travaux. Passage des véhicules chantiers tous le long du chantier. Bruit des matériels électroportatifs de chantier.

☒ éclairages nocturnes

Réduits.

☒ déchets

Oui, avec mise en place d'un tri sélectif.

☐ piétinements

☐ autres :

Commentaires :

En phase d'exploitation, le projet n'est pas de nature à engendrer l'une de ces incidences. La circulation automobile est une source de pollution atmosphérique, qui est jugée faible vu l'emprise de l'opération. De plus, le projet prévoit de développer des cheminements doux en direction des commerces existants situés à proximité immédiate, du centre historique et du canal du Midi. Le projet est également positionné à moins de 500 mètres d'un arrêt de bus. Ces éléments constituent des alternatives à l'utilisation de la voiture.

En phase de travaux, il est possible que le projet entraîne des gênes sonores liées à l'aménagement du site, sans engendrer toutefois de réelles nuisances perturbant les riverains. Il en est de même des poussières, pour lesquelles des mesures préventives seront prises de façon à limiter les gênes pouvant être occasionnés pendant les travaux.

Fournir une carte de la zone d'influence

→ Voir annexes

Durée prévisible et période envisagée du projet

- Date de début : octobre 2027

- Date de fin : fin 2031

- Préciser si les activités sont :

☒ diurnes

Les travaux de construction seront réalisés pendant la journée. En phase de fonctionnement, les activités artisanales et celles liées à la maison du paysage, à la halle de vente et de restauration seront en journée.

☐ nocturnes

☐ ponctuelles

☒ régulières (préciser la fréquence)

Quotidiennes (jours ouvrés) pendant la période des travaux.

Quotidiennes

Commentaires :

Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet : 2 200 000 € H.T.

Nom et numéro du ou des sites directive Habitats et Oiseaux concernés

Pour trouver le ou les sites concernés par le projet, consulter le site de la DREAL Languedoc Roussillon.

S'il y a une incidence potentielle à distance, préciser la distance entre le projet et le site Natura 2000 concerné :

- ZPS « Etangs de Capestang » à 60 m au sud

Cartographie

Pièces à joindre :

- Plan de situation du projet sur fond IGN au 1/25 000
- Plan de masse, plan cadastral
- Carte du ou des sites Natura 2000 concerné(s) sur laquelle est reportée la localisation du projet
- Tracé du parcours sur une carte lisible au 1/25 000 pour les manifestations sportives, Localiser le cas échéant, les emprises temporaires et définitives, le chantier et les accès

→ Voir annexes

2 État des lieux écologique

L'état des lieux écologique sert de base pour la définition des incidences du projet sur le patrimoine naturel.

Il doit permettre d'établir la présence des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Les éléments concernant la localisation spatiale et les données quantitatives seront utiles pour l'analyse des incidences.

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, et joindre éventuellement une cartographie de localisation des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir des photos du site (de préférence sous format numérique).

→ Voir annexes

TABEAU DES MILIEUX NATURELS :

Ce tableau fait référence à des types d'occupation du sol.

TYPE DE MILIEUX NATURELS		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse		
	pelouse semi-boisée		
	lande		
	garrigue / maquis		
	autre :	X	Champs cultivés (EUNIS : I1.1) Fossés enfrichés (EUNIS : I1.5) Fourrés enfrichés (EUNIS : F3.1 x I1.5) Friches (EUNIS : I1.5) Terrains en friche faiblement boisés (EUNIS : I1.5 x X16) Zones rudérales enfrichées (EUNIS : E5.1 x I1.5)
Milieux forestiers	forêt de résineux	X	
	forêt de feuillus		
	forêt mixte		
	plantation		
	autre :	X	Alignements d'arbres (EUNIS : G5.1)
Milieux rocheux	falaise		
	affleurement rocheux		
	éboulis		

	blocs		
	autre :		
Zones humides	cours d'eau		
	fossé		
	étang		
	mare		
	prairie humide		
	roselière		
	tourbière		
	gravière		
	autre :		
Milieux littoraux et marins	lagunes		
	plages et bancs de sables		
	herbiers		
	falaises et récifs		
	grottes		
	autre :		
Autre type de milieu		X	Pistes et routes (EUNIS : H5.6 x J4.2) Bâti et jardins attenants (EUNIS : J2 x I2.2) Chemins rudéraux (EUNIS : H5.6 x E5.1) Oliveraie enfrichée (EUNIS : G2.91 x I1.5) Peuplements de Cannes de Provence (EUNIS : C3.32) Vignobles intensifs (EUNIS : FB.42) Fossé temporairement en eau bordé de Frênes (EUNIS : C2.5 x F3.1)

TABLEAU DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les habitats d'intérêt communautaire qui sont mentionnés dans le Formulaire Standard de Données (FSD) qui est le document de référence de chaque site,

TABLEAU DES ESPECES FAUNE, FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les espèces d'intérêt communautaire qui sont mentionnées dans le le Formulaire Standard de Données (FSD).

GROUPE D'ESPECES	NOM ET CODE DES ESPECES LISTEES SUR LE FSD			Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu	Autres informations (préciser éventuellement le nombre d'individus)
	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code N2000		
Oiseaux	Aigle botté	Hieraaetus pennatus	A092	-	
Oiseaux	Aigle de Bonelli	Aquila fasciata	A707	-	
Oiseaux	Aigrette garzette	Egretta garzetta	A026	-	
Oiseaux	Alouette calandrelle	Calandrella brachydactyla	A243	-	
Oiseaux	Alouette lulu	Lullula arborea	A246	-	
Oiseaux	Avocette élégante	Recurvirostra avosetta	A132	-	
Oiseaux	Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus	A094	-	
Oiseaux	Barge à queue noire	Limosa limosa	A156	-	
Oiseaux	Barge rousse	Limosa lapponica	A157	-	
Oiseaux	Bécasse des bois	Scolopax rusticola	A155	-	
Oiseaux	Bécasseau de Temminck	Calidris temminckii	A146	-	
Oiseaux	Bécasseau minute	Calidris minuta	A145	-	
Oiseaux	Bécasseau variable	Calidris alpina	A149	-	
Oiseaux	Bécassine des marais	Gallinago gallinago	A153	-	
Oiseaux	Bécassine sourde	Lymnocyrtus minimus	A152	-	
Oiseaux	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Nycticorax nycticorax	A023	-	
Oiseaux	Blongios nain, Butor blongios	Ixobrychus minutus	A022	-	
Oiseaux	Bondrée apivore	Pernis apivorus	A072	-	
Oiseaux	Bruant ortolan	Emberiza hortulana	A379	-	
Oiseaux	Busard cendré	Circus pygargus	A084	-	Potentiellement présent en transit/alimentation, pas d'impact significatif pressenti.
Oiseaux	Busard des roseaux	Circus aeruginosus	A081	-	Potentiellement présent en transit/alimentation, pas d'impact significatif pressenti.
Oiseaux	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	A082	-	
Oiseaux	Butor étoilé	Botaurus stellaris	A021	-	
Oiseaux	Canard chipeau	Mareca strepera	A889	-	
Oiseaux	Canard colvert	Anas platyrhynchos	A053	-	
Oiseaux	Canard pilet	Anas acuta	A054	-	
Oiseaux	Canard siffleur	Mareca penelope	A855	-	

Oiseaux	Canard souchet	<i>Spatula clypeata</i>	A857	-	
Oiseaux	Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	A164	-	
Oiseaux	Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	A161	-	
Oiseaux	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	A165	-	
Oiseaux	Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	A162	-	
Oiseaux	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	A168	-	
Oiseaux	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	A166	-	
Oiseaux	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	A031	-	
Oiseaux	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	A030	-	
				-	Potentiellement présent en transit/alimentation, pas d'impact significatif pressenti.
Oiseaux	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	A080		
Oiseaux	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	A160	-	
Oiseaux	Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	A158	-	
Oiseaux	Crabier chevelu, Héron crabier	<i>Ardeola ralloides</i>	A024	-	
Oiseaux	Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	A131	-	
Oiseaux	Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	A399	-	
Oiseaux	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	A224	-	
Oiseaux	Faucon crécerellette	<i>Falco naumanni</i>	A095	-	
Oiseaux	Faucon d'Éléonore	<i>Falco eleonora</i>	A100	-	
Oiseaux	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	A098	-	
Oiseaux	Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	A097	-	
Oiseaux	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	A103	-	
Oiseaux	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	A302	-	
Oiseaux	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	A125	-	
Oiseaux	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	A059	-	
Oiseaux	Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	A061	-	
Oiseaux	Gallinule d'Amérique, Poule d'eau, Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	A123	-	
Oiseaux	Gallinule d'Amérique, Poule d'eau, Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	A721	-	
Oiseaux	Gallinule poule-d'eau, Poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	A123	-	
Oiseaux	Glaréole à collier	<i>Glareola pratincola</i>	A135	-	
Oiseaux	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	A183	-	
Oiseaux	Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	A182	-	
Oiseaux	Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	A604	-	
Oiseaux	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	A017	-	
Oiseaux	Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	A137	-	
Oiseaux	Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	A215	-	
Oiseaux	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	A008	-	
Oiseaux	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	A690	-	
Oiseaux	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	A005	-	

Oiseaux	Grue cendrée	Grus grus	A127	-	
Oiseaux	Guifette moustac	Chlidonias hybrida	A734	-	
Oiseaux	Guifette noire	Chlidonias niger	A197	-	
Oiseaux	Harle huppé	Mergus serrator	A069	-	
Oiseaux	Héron cendré	Ardea cinerea	A028	-	
Oiseaux	Héron garde-boeufs, Pique boeufs	Bubulcus ibis	A025	-	
Oiseaux	Héron pourpré	Ardea purpurea	A029	-	
Oiseaux	Hibou des marais	Asio flammeus	A222	-	
Oiseaux	Ibis falcinelle	Plegadis falcinellus	A032	-	
Oiseaux	Lusciniole à moustaches	Acrocephalus melanopogon	A293	-	
Oiseaux	Marouette ponctuée	Porzana porzana	A119	-	
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	A229	-	
Oiseaux	Milan noir	Milvus migrans	A073	-	
Oiseaux	Milan royal	Milvus milvus	A074	-	
Oiseaux	Mouette mélanocéphale	Larus melanocephalus	A176	-	
Oiseaux	Mouette pygmée	Hydrocoloeus minutus	A862	-	
Oiseaux	Mouette rieuse	Larus ridibundus	A179	-	
Oiseaux	Nette rousse	Netta rufina	A058	-	
Oiseaux	Oedicnème criard	Burhinus oediconemus	A133	-	
Oiseaux	Oie cendrée	Anser anser	A043	-	
Oiseaux	Outarde canepetière	Tetrax tetrax	A128	-	
Oiseaux	Petit Gravelot	Charadrius dubius	A136	-	
Oiseaux	Phragmite aquatique	Acrocephalus paludicola	A294	-	
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	A338	-	
Oiseaux	Pipit rousseline	Anthus campestris	A255	-	
Oiseaux	Pluvier argenté	Pluvialis squatarola	A141	-	
Oiseaux	Pluvier doré	Pluvialis apricaria	A140	-	
Oiseaux	Râle d'eau	Rallus aquaticus	A118	-	
Oiseaux	Râle des genêts	Crex crex	A122	-	
Oiseaux	Rollier d'Europe	Coracias garrulus	A231	-	
Oiseaux	Sarcelle d'hiver	Anas crecca	A052	-	
Oiseaux	Spatule blanche	Platalea leucorodia	A034	-	
Oiseaux	Sterne caspienne	Hydroprogne caspia	A894	-	
Oiseaux	Sterne hansel	Gelochelidon nilotica	A189	-	
Oiseaux	Sterne pierregarin	Sterna hirundo	A193	-	
Oiseaux	Talève sultane, Poule sultane, Porphyrio bleu	Porphyrio porphyrio	A124	-	
Oiseaux	Vanneau huppé	Vanellus vanellus	A142	-	
Oiseaux	Vautour fauve	Gyps fulvus	A078	-	

Précisez votre méthode de travail dans le tableau suivant :

Quels sites internet avez-vous consulté ?	Voir tableau ci-dessous
Quels sont les contacts pris ?	X
Quels documents avez-vous consulté ?	Voir tableau ci-dessous

Tableau 1 : consultations des atlas, bases de données en ligne et personnes ressources

Structure	Sites consultés ou personnes contactées	Données
Atlas des libellules et des papillons de jour en région LR	http://www.libellules-et-papillons-lr.org/	Données consultées
DREAL Occitanie	Base de données en ligne - Fiches ZNIEFF et Natura 2000	Données consultées
Faune Occitanie	Base de données en ligne - https://www.faune-occitanie.org/	Données consultées
GCLR Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon	Base de données en ligne : http://maps.asso-gclr.fr/index.php/view/map/?repository=cartes&project=Cartes de repartition LR	Données consultées
INPN Inventaire National du Patrimoine Naturel	Base de données en ligne http://inpn.mnhn.fr/	Données consultées
MNHN Muséum National d'Histoire Naturelle	Base de données en ligne de l'enquête nationale Écureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i> - http://ecureuils.mnhn.fr/enquete-nationale/ecureuil-roux.html#	Données consultées
Naturalia Environnement	Base de données en interne	Données obtenues
Observation.org	Base de données en ligne - https://observation.org/	Données consultées
Oc'Nat Union des associations naturalistes d'Occitanie	Base de données et cartographies en ligne - https://biodiv-occitanie.fr/commune/34052	Données consultées
ONEM Observatoire Naturaliste des Ecosystèmes Méditerranéens	Base de données en ligne - http://www.onem-france.org	Données consultées
SFEPM Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères	Observatoire National des Mammifères - Base de données et cartographies en ligne - http://www.observatoire-mammiferes.fr/atlas/	Données consultées
SINP Système d'Information sur la Nature et les Paysages d'Occitanie	Visualiseur des données en lignes via l'atlas SINP-Oc https://sinp-occitanie.fr/atlas/commune/34052 Demande d'extraction des observations précises de la flore (Adhérent SINP Occitanie)	Données consultées / obtenues
Société herpétologique de France	Atlas des amphibiens et reptiles de France en ligne https://atlas.lashf.org/commune/34052	Données consultées
SRCE LR	http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-de-coherence-ecologique-r2017.html	Données consultées / obtenues

Si vous avez réalisé des prospections de terrains, préciser le nombre de passage, les dates des relevés et les protocoles utilisés :

Tableau 2 : Calendrier des prospections réalisées sur l'aire d'étude

Compartiment biologique	Méthodologie	Intervenants Dates de passage
Flore / Habitats naturels	<u>Caractérisation des habitats</u> : l'analyse cartographique est réalisée sur la base d'une photo-interprétation du milieu qui est validée lors d'un passage d'inventaire mutualisé avec les prospections visant la flore patrimoniale potentielle identifiée lors de la phase de « Rapport bibliographique et documentaire ». Observation des habitats par entité homogène de végétation de manière semi-aléatoire, et rattachement aux groupements de référence permet d'affiner la caractérisation des habitats en présence selon les typologies EUNIS et N2000 (si de tels habitats sont présents). Il faut noter qu'en raison de la date de passage, l'évaluation de la qualité des habitats, ainsi que sa juste affiliation dans la nomenclature peut ne pas être complet et définitif. Des inventaires complémentaires au printemps peuvent permettre d'affiner cette caractérisation. <u>Relevé floristique</u> : recherche d'espèces cibles (patrimoniales et/ou protégées) aux vues de l'analyse bibliographique menée ainsi que des configurations mésologiques et qualités des groupements végétaux en présence	Fanny CORNUEJOLS 20/06/2025
Taxons faunes (avifaune, herpétofaune, mammifères, entomofaune)	<u>Inventaires faunistiques</u> : écoute ou observation (vue ou jumelle) des moindres manifestations d'espèces, observations de traces et d'indices de présence de la faune, inspection des arbres à la recherche de cavités favorables aux chiroptères et insectes saproxyliques. Identification des habitats d'espèces favorables en lien avec les analyses bibliographiques réalisées en amont des prospections.	Laurent PRECIGOUT 16/06/2025 Quentin MEURISSE 17/07/2025

3 Analyse des incidences du projet

L'analyse des incidences est le croisement entre les caractéristiques du projet et les éléments mis en évidence dans l'état des lieux écologique que vous venez d'établir.

Décrivez qualitativement et quantitativement les incidences potentielles en précisant s'il y a des risques de :

- Destruction ou détérioration d'habitats d'intérêt communautaire (type d'habitat et surface détruite) :

Le projet n'entraînera aucune destruction d'habitats d'intérêt communautaire.

- Destruction d'espèces d'intérêt communautaire (nom de l'espèce et nombre d'individus) :

Le projet n'entraînera aucune destruction d'espèces d'intérêt communautaire.

- Dérangement des espèces animales d'intérêt communautaire ou perturbation de leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) en précisant le nom de l'espèce et le nombre d'individus :

Seul le Busard cendré, le Busard des roseaux et le Circaète Jean-le-Blanc sont estimés présents ou potentiels sur site, en transit et/ou alimentation. L'impact du projet sur ces habitats étant limité, il a été estimé que le dérangement sur ces espèces sera négligeable.

- Atteinte au fonctionnement des habitats d'intérêt communautaire (dysfonctionnement hydraulique, fragmentation de milieux...) en précisant les types d'habitats et les surfaces concernés :

Le projet n'entraînera aucune destruction de la fonctionnalité d'habitats d'intérêt communautaire.

Argumentaire des raisons pour lesquelles le projet a ou n'a pas d'incidences sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire :

Aucun habitat et aucune espèce d'intérêt communautaire ne seront impactés par le projet. Les espèces listées au FSD de la ZPS « Etangs de Capestang » sont inféodées aux milieux humides, milieux qui ne sont pas retrouvés au sein de l'aire d'étude.

4 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'exemple : le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- une surface non négligeable d'un habitat d'intérêt communautaire est détruite ou dégradée,
- une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée de façon non négligeable dans son cycle vital.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 ?

☒ **NON**

☐ **OUI** dans ce cas, une évaluation d'incidences complète doit être fournie

Le : 16 février 2026

A : Capetang

Nom et signature : Le Maire,
Pierre POLARD.



Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l'« **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/documents-de-communication-r900.html>

- Information cartographique **CARMEN** :

Sur le site internet de la DREAL :

http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W&map=environnement.map

- Dans les **fiches de sites région Languedoc-Roussillon** :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/documents-d-objectifs-docob-r877.html>

- Dans le **Formulaire Standard de Données du site** :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Auprès de l'**animateur** du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r570.html>

- Auprès de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)** du département concerné :

Annexes

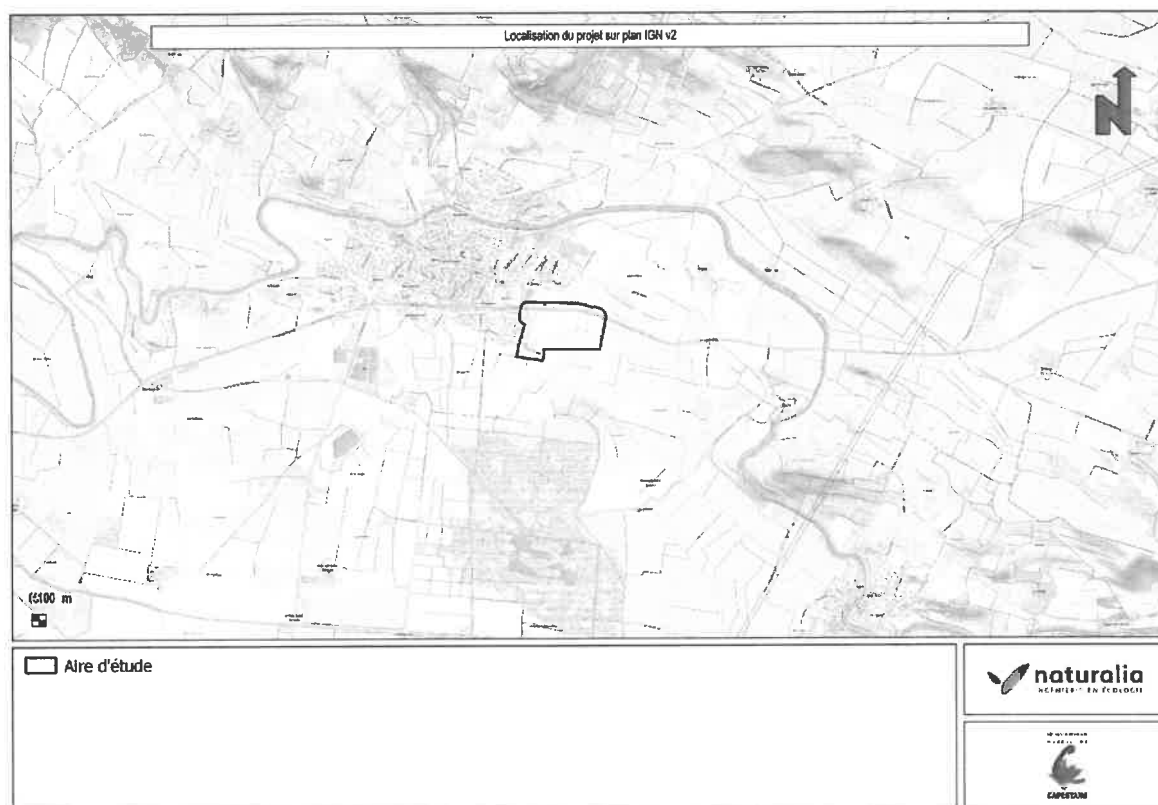


Figure 1 : plan de localisation du site d'étude (1/25 000)

Commune de Capestang : " Les Cagnes "

échelle : 1/1500 pour impression A3

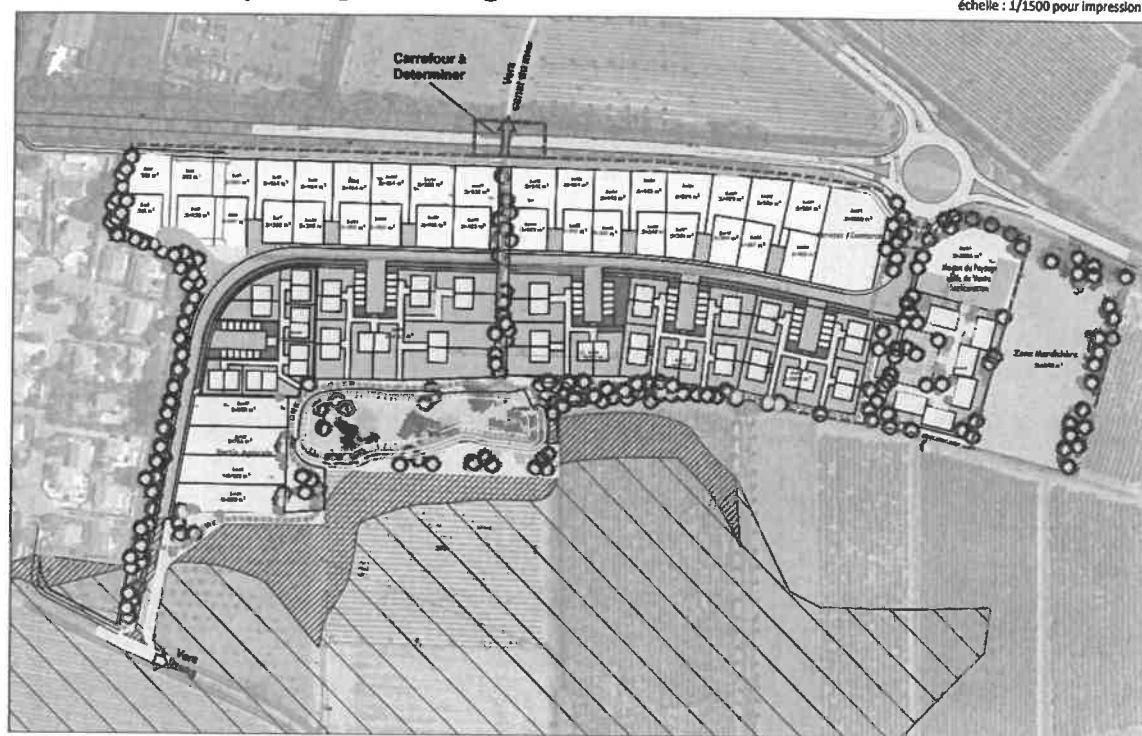
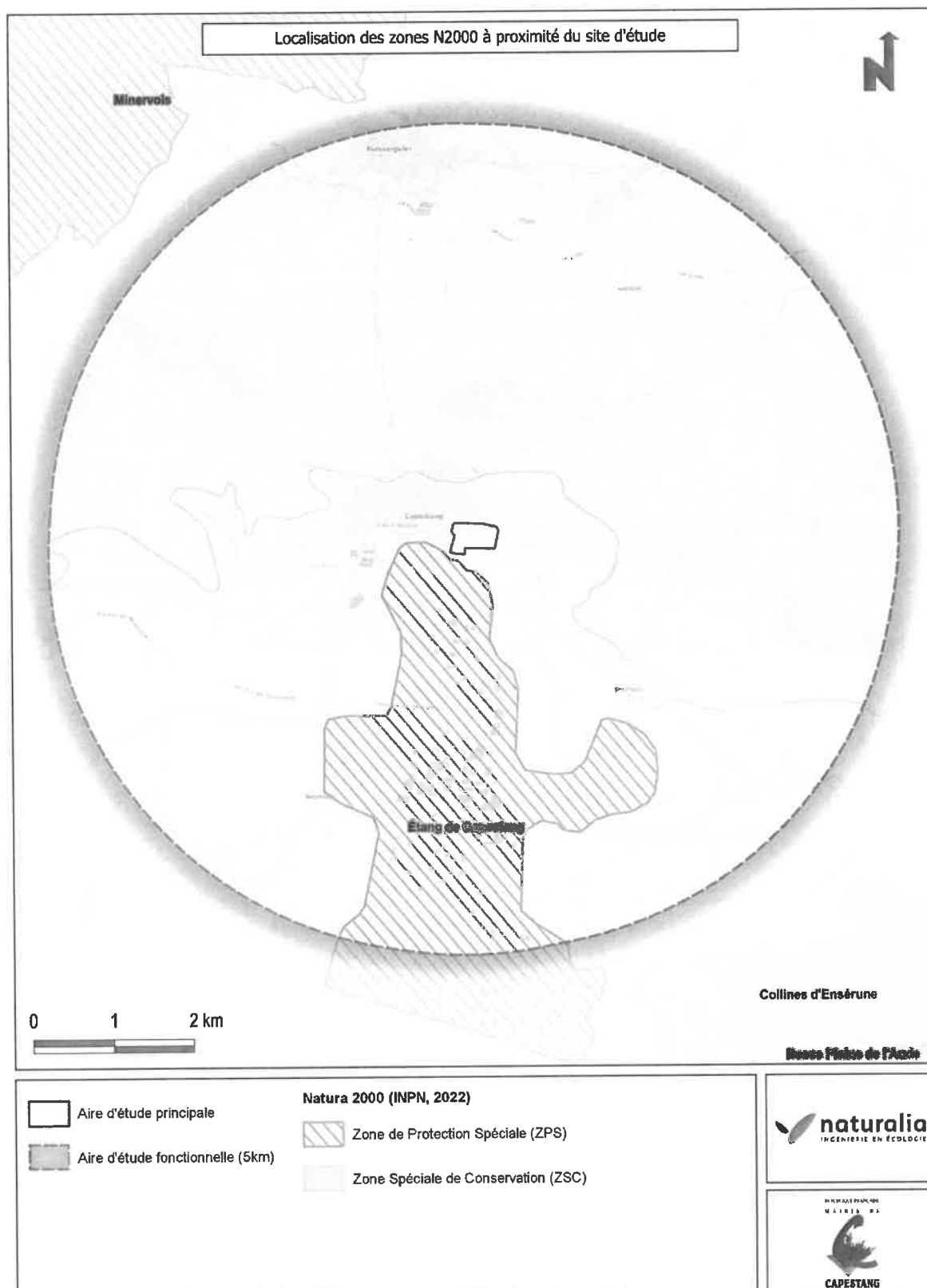


Figure 2 : Plan de masse



Fond de carte : CartoDb Positron / Naturalia Juin 2025 / Cartographe : GP

Figure 3 : Localisation des sites Natura 2000 à proximité de l'aire d'étude

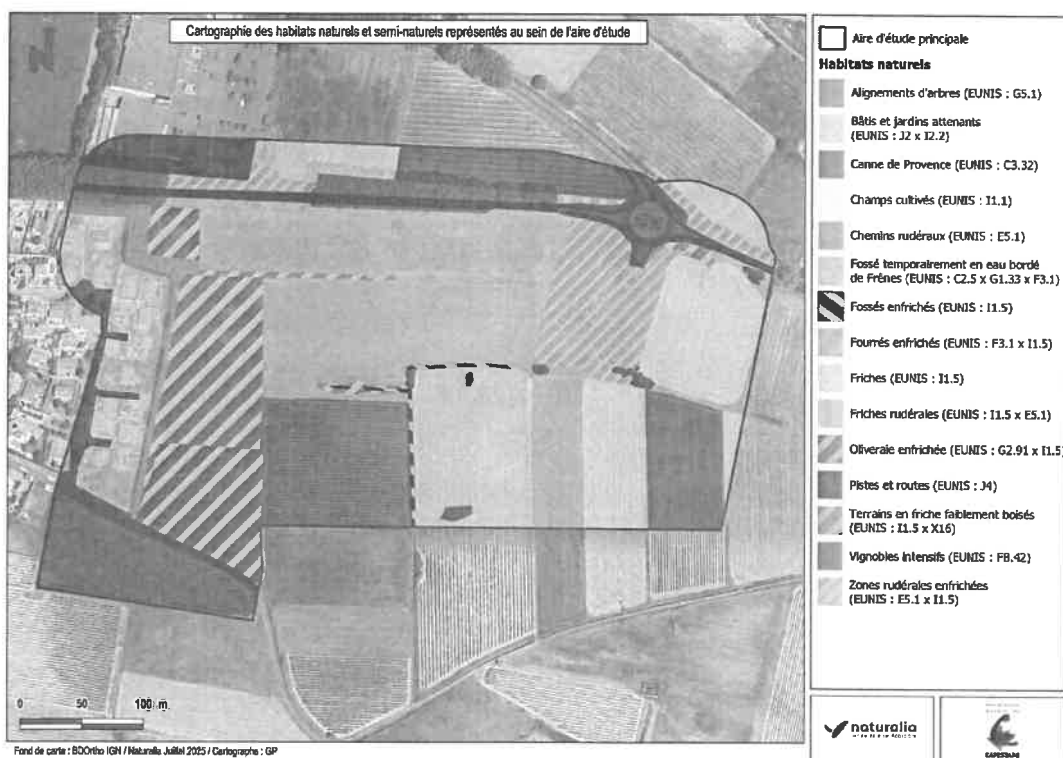


Figure 4 : cartographie des habitats naturels et semi-naturels au sein de l'aire d'étude

16/02/2026



Figure 5 : Photos du site. Naturalia ©